



Comité technique ministériel du 26 septembre 2013

Déclaration de la CGT et la FSU suite à la présentation par les ministres des projets de budget 2014 du METL et du MEDDE

Nicolas BAILLE pour la CGT et Simon LÉRY pour la FSU (lue à 2 voix)

Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement,
Monsieur le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, messieurs,
Camarades,

Vous venez de nous présenter le projet de loi de finances 2014 du deuxième projet de budget élaboré par le gouvernement Ayrault, le deuxième du triennal 2013-2015. Mais nous en connaissons déjà les grandes lignes, depuis leur diffusion par voie de presse. Vous nous confirmez les arbitrages catastrophiques qui ont amené votre prédécesseur, Monsieur le ministre, à démissionner, à savoir : la suppression de 1093 emplois au MEDDE et la suppression de 681 emplois au METL, la réduction de moitié des mesures dites catégorielles, et la réduction des crédits d'intervention, au MEDDE de près de 7 %. Est annoncée pour 2014 une nouvelle baisse des crédits de fonctionnement, pour lesquels nous n'avons pas eu de chiffre. Et la stagnation des crédits d'action sociale, au lieu de l'indispensable revalorisation demandée par les élus au CCAS. Nous venons de vous remettre une déclaration CGT-FSU sur le budget 2014 de l'action sociale (ci-après en annexe).

Ces baisses s'ajoutent aux 709 emplois supprimés brutalement sur les missions ATESAT et ADS en 2013.

Nous vous ferons la démonstration lors de la prochaine réunion bilatérale, qui doit avoir lieu début octobre, de la diminution continue des budgets et effectifs au sein du ministère.

Dans le même temps, le gouvernement réunit, la semaine dernière, la deuxième conférence environnementale ; dans le même temps, il propose des mesures novatrices pour la rénovation thermique des logements, le ministère réforme son réseau scientifique et technique, dans le même temps il veut créer une grande agence française de la biodiversité...

Mais tout cela avec quels moyens ???

Il y a besoin dans tous les territoires d'une forte ingénierie publique dans toutes nos politiques. Des élus territoriaux et des parlementaires en appellent au « retour de l'Etat ».

Depuis l'arrivée de ce gouvernement, nous n'avons eu de cesse de dire dans cette instance l'impérieuse nécessité de rompre avec la RGPP, et les inquiétudes de voir dans la MAP, qui l'a remplacée, une potion encore plus dure à avaler pour nos ministères, par le jeu des ministères prioritaires.

D'un côté, nous avons l'abandon des missions ADS et ATESAT, avec les diminutions d'emplois qui vont avec : plus de 700 en 2013, moins 4000 emplois en cause et la fermeture des unités territoriales dans les DDT d'ici 2015. Les services et les agents doivent se débrouiller tous seuls !

De l'autre, nous avons des diminutions globalisées par zones de gouvernance, sans que les missions à abandonner soient clairement identifiées, via un exercice BBZ qui se révèle en outre dévastateur dans sa mise en œuvre : dans les régions en « sureffectifs » bien sûr, où les équipes apprennent parfois assez brutalement qu'elles sont évaluées comme trop nombreuses, mais dans les régions en sous-effectif aussi paradoxalement, où les conditions pour aboutir à des recrutements ne sont parfois pas réunies, ne serait-ce que par manque de place ! L'opération qui consistait à déshabiller Pierre pour habiller Paul, va se terminer par déshabiller Pierre et à vendre ses vêtements.

Les établissements publics sont également fortement mis à contribution : le budget des Agences de l'Eau mis à contribution à hauteur de 210 M€, sans parler du budget de l'ANAH, sur lequel nous vous avons interpellé dans cette instance, toujours pas assuré du fait de l'effondrement du marché des permis d'émission ; et sur le plan des emplois, outre les inquiétudes pour l'emploi à Météo-France, suite au ciblage de cet établissement par le rapporteur général, plus de 500 des suppressions de postes 2014 proviendront des établissements publics, y compris quand les missions augmentent (à l'ADEME par exemple). Le projet d'Agence Française de la Biodiversité, interviendrait avec la suppression de postes du domaine eau et milieux aquatiques à l'ONEMA (40 emplois), sans parler des 130 emplois à supprimer dans les 6 Agences de l'eau. Alors même que lors de la conférence environnement le président de la République et le premier ministre ont pris l'engagement de doter cette agence de moyens. Il fallait comprendre: « de moyens pris à d'autres agences qui œuvrent déjà pour l'environnement ». Où est le progrès?

Or la baisse des crédits d'intervention des EP comme de l'Etat a des conséquences directes sur l'activité et sur l'emploi. On doit ajouter à ce sujet le nouveau report de l'éco taxe poids-lourds d'un trimestre, ce qui fera environ 300M€ en moins pour l'AFITF et les collectivités locales concernées, sans parler du coût énorme du prestataire privé choisi pour la perception (250 M€ par an). Nous pointons le bilan accablant de ce PPP comme tous les autres. Car les crédits d'intervention, c'est de l'argent directement injecté dans l'économie réelle. Comment, outre les problèmes sociaux pour les personnels et le détricotage de nos structures, pouvez-vous ne pas voir ce non-sens économique ?

De même nous dénonçons la hausse de la fiscalité indirecte de la TVA notamment le passage de 7% à 10% sur le transport de voyageurs qui vont alourdir les dépenses pour les collectivités d'environ 300 millions d'€ sauf à augmenter le prix du ticket de transport pour les usagers....mais chacun des fonctionnaires aura noté un alourdissement des impôts sur le revenu alors qu'il ne gagne pas plus ! C'est un mauvais signal du gouvernement après la conférence environnementale.

Un agenda social, vous l'avez souligné, a été mis en place à la fin de l'année dernière, avec des axes de priorités collectivement approuvés, mais il faudra faire les comptes dès la fin de cette année pour voir si les engagements ont été tenus et si non pourquoi. Il ne suffira pas d'expliquer que nous avons perdu successivement les arbitrages pour expliquer pourquoi ce que nous avons tous jugé prioritaire n'a pas pu avancer. Par exemple l'évolution du statut OPA est bloquée.

Sur l'extension du dispositif amiante à tous les personnels de nos ministères, la loi de finances doit comporter un support législatif au projet de décret nécessaire : est-ce bien le cas ?

Sur les Assises de la sécurité des salariés de la route, engagement a été pris d'une audience tripartite DIT-DRH-CGT suite à la mobilisation de la CGT au cours de ces Assises pour qu'enfin s'ouvre un véritable dialogue social avec les personnels concernés.

Nous tenons à vous le dire clairement : par l'interminable gel du point d'indice, l'absence d'avancées pour certains dossiers, ou encore le projet de réforme des retraites, le gouvernement malmène les personnels de nos ministères et établissements publics.

Vous auriez assisté à notre précédente réunion, vous auriez eu l'occasion d'entendre l'intervention inopinée des représentants des catégories B administratif de ces ministères, venus protester contre le blocage des promotions. Dans ce contexte, les taux communiqués le 23 septembre pour la promotion 2013 sacrifient et révoltent les SACDD et TSDD : ils sont inacceptables.

Pour les catégories C, que vous avez évoqué comme une priorité, la revalorisation indiciaire annoncée par Mme Lebranchu n'est pas à la hauteur du problème, et elle se ferait sans remise en cause de l'organisation en 4 grades, qui fait des carrières un parcours d'obstacles sans équivalent dans les autres catégories. Avez-vous une idée, Monsieur le ministre, du temps qu'il faut pour un AA2 pour passer AA1, puis pour passer AAP? Et du « gain » que cela représente ?

Par un mail envoyé aux agents éligibles, aux services et aux élus en CCP, la DRH informe d'un nouveau recul d'un an pour la titularisation au titre de la loi de déprécarisation de 2012. Ce nouveau retard s'avère tout à fait inacceptable. Il remet en question la titularisation de nombreux agents, notamment pour nombre de catégories C.

Nous demandons que des mesures exceptionnelles soient prises pour la titularisation dès 2013 et au titre de 2013, dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, deux intersyndicales, l'une à l'ONCFS et l'autre à l'ONEMA, conduisant à divers mouvements revendicatifs, y compris des mouvements de grève, vous ont fait savoir également l'exaspération des personnels non titulaires de ces établissements. Une délégation a été reçue à votre cabinet, nous attendons une lettre de votre part pour donner des garanties sur ce dossier, quel que soit le choix retenu pour la future AFB.

Autre sujet que vous venez d'évoquer Monsieur le ministre, le dossier des corps d'ATE-TE faisait également partie des priorités de l'agenda social : nous attendons des engagements clairs, dès maintenant, sur ce dossier.

Ce que nous vous demandons, Monsieur le ministre, c'est de défendre une ambition pour nos ministères, de donner des perspectives pour les agents.

Certaines évolutions, que vous venez également d'évoquées, présentées quasiment comme des adaptations techniques, dans le cadre par exemple de la nouvelle simplification – y compris quand les réformes sont en fait le résultat d'un processus engagé depuis plusieurs années –, mettent en fait en jeu des réflexions de fond qui ne sont pas abordées : c'est le cas de la politique du logement dans le cadre de la création de l'ANCOLS, du développement des territoires dans le cadre de la création du CEREMA...

De même, sur l'acte III de la décentralisation, nos ministères, pourtant pleinement concernés, semblent être de simple spectateurs de ce qui est censé être structurant pour nos territoires, et bien sûr pour nos services.

Quelle est la place de l'Etat et de nos ministères dans ces réformes. Qu'attendez-vous de vos services, et des opérateurs. Rien n'est moins clair !

Le 14 octobre les personnels des services publics européens du contrôle aérien manifesteront une nouvelle fois à Bruxelles contre l'acharnement de la Commission européenne en faveur d'une privatisation. A ce sujet, le protocole social discuté avec la DGAC, qui reçoit l'accord des syndicats CGT, FO, CFDT représentant 57 % des personnels, est toujours en attente de signature du ministre des Transports.

Quant aux moyens, oui, nous avons des attentes fortes quant aux moyens, humains et budgétaires, pour mener à bien nos missions, améliorer nos conditions de travail, les déroulements de carrière, la reconnaissance des qualifications et un plan ambitieux d'engagement de formation ainsi qu'une action sociale digne de ce nom. Quand le gouvernement annonce que la réduction du déficit se fera par 15 milliards d'économie de dépenses, nous savons, nous, concrètement, ce que cela veut dire. Et il y a des choses que nous ne pouvons accepter. Oui, cela vous surprendra peut-être, nous croyons encore à une dynamique de progrès social, nous ne pensons pas, comme certains sembleraient le penser y compris au sein de votre majorité, que les agents publics ont atteint un état de bien-être excessif, qui justifierait qu'ils ne connaissent plus désormais que des régressions.

Pour la CGT et la FSU, vous avez deux responsabilités majeures à assumer : donner à vos services les moyens d'accomplir les missions qui correspondent à la politique que vous prétendez mener, et gérer correctement vos personnels, en réduisant leur précarité, les inégalités professionnelles, et en permettant leur déroulement de carrière.

Merci de votre attention.

*
* *
*

ANNEXE

DECLARATION CGT-FSU au CTM des METL/MEDDE du 26 septembre 2013

BUDGET Action Sociale PLF 2014

Christian Mathis au nom de la délégation CGT-FSU au CCAS a remis en main propre cette déclaration aux ministres. Elle n'a pu être lu par manque de temps.

Monsieur le ministre,
Mesdames, messieurs,

Le président du Comité Central d'Action Sociale (CCAS), Christian Mahut, étant souffrant, je voudrais en son nom et celui des représentants au CCAS, vous alerter sur les difficultés rencontrées dans les services pour répondre aux besoins des personnels actifs, retraités et leurs ayants-droits en matière d'action sociale.

Je commencerai par rappeler que depuis plus d'un an, les demandes répétées de l'ensemble des fédérations syndicales et des associations représentées au CCAS pour être reçues par les cabinets des 2 ministres, sont à ce jour restées lettres mortes et que nous attendons aujourd'hui un engagement ferme de votre part sur une rencontre très rapide avec vos cabinets et sur une participation de votre part à un prochain CCAS.

Les personnels du METL et du MEDDE seraient, de fait, impactés durement par ces propositions de suspension de l'Aide à l'Installation des Personnels de l'Etat et de suppression de la 1^{ère} tranche d'aide des CESU garde d'enfants qui concernent en priorité des nouveaux arrivants et donc les jeunes agents de l'Etat.

Nous n'accepterons ni cette proposition injuste venant d'un gouvernement qui prône une politique volontariste en matière d'égalité femme/homme et de renforcement de l'accès au logement pour l'ensemble de la population et qui remet en cause les prestations de ses propres salariés dans ces domaines, ni une réduction du budget d'action sociale ministérielle qui relève de votre responsabilité et qui s'apparenterait à une double peine pour les personnels.

Au-delà des mots répétés à l'envie par vos prédécesseurs ainsi que par le secrétaire général et le DRH du METL et du MEDDE qui affichent l'action sociale comme une priorité dans nos ministères, les personnels et les présidents de CLAS attendent des actes concrets pour conforter l'avenir de l'action sociale ministérielle tant sur le plan des crédits que sur le plan des moyens accordés aux présidents de CLAS en terme de décharges d'activité, au sein des services ministériels et interministériels que sont les DDT(M) ou les établissements publics.

Force est de constater que la part du budget du ministère consacrée à l'action sociale des personnels actifs, retraités et de leurs ayants-droits, n'est pas à la hauteur des besoins et que des écarts importants existent avec la situation de nombreux autres ministères, au vu des données de la DGAFP.

L'augmentation des dépenses en restauration collective liée à celle des coûts des fluides et des matières premières, pèse très fortement sur le budget d'action sociale ministérielle puisque ce volet représente plus de 85 % de ce budget.

Il semblerait que les factures de restauration en souffrance pourraient être honorées fin 2013 grâce à un abondement exceptionnel de crédits dû au report du transfert des personnels en charge de la sécurité routière vers le ministère de l'intérieur.

Cela ne sera pas le cas en 2014 et l'augmentation des dépenses de restauration va persister, malgré la baisse des effectifs que nous dénonçons par ailleurs compte tenu des réorganisations de services qui entraîne un nombre plus élevé d'agents ayant accès aux restaurants conventionnés.

Par ailleurs, nous vous informons que plusieurs ministères font bénéficier à leurs agents de prêts et d'aides ministérielles concernant l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat. Depuis 2003, les agents de nos ministères n'ont plus droit à aucune prestation spécifique pour leur logement. Nous vous demandons, en relations avec votre collègue en charge du logement, de proposer qu'une prestation particulière puisse être développée en direction des personnels du METL et du MEDDE sur cette question.

L'analyse des aides matérielles distribuées aux agents en 2012 sous forme de secours, montre non seulement que leur nombre augmente mais que toutes les catégories de personnels y font appel pour des besoins liés à la santé et au budget avec des agents en surendettement ou dépassant le seuil de 33 % d'endettement ne permettant pas de bénéficier de prêts sociaux.

Je terminerai mon intervention en vous rappelant votre obligation d'assurer une information aux agents actifs mais aussi aux agents retraités et pensionnés sur les prestations d'action sociale auxquelles ils peuvent prétendre, la liste des retraités nous étant toujours refusée à ce jour, l'actualité de la circulaire sur le risque amiante qui est examinée dans le cadre du CHSCT ministériel, remet sur la table le serpent de mer du fichier des retraités de nos ministères dont les services ne disposent toujours pas.

Enfin, alors que vous-même et la ministre en charge du logement (donc 2 ministères considérés comme non-prioritaires) êtes en train d'organiser un véritable plan social qui n'ose pas dire son nom dans les services, générant beaucoup d'inquiétude chez les personnels concernant leur avenir professionnel aggravée par le blocage de leur salaire, la CGT et la FSU demandent que l'action sociale soit consolidée et confortée avec des CLAS et un service social de proximité dans tous les services, ministériels et interministériels et dans les EPA.